

HABILITATION AUX RISQUES MÉCANIQUES M2-MR-MC**OBJECTIFS**

Permettre aux participants de :

- Apprécier les dangers mécaniques
- Mettre en œuvre les moyens pour éviter les incidents et accidents
- Exécuter en sécurité des interventions immédiates sur les installations et équipements mécaniques, en appliquant les prescriptions EDF
- Assumer la direction des travaux et le commandement direct des exécutants

PUBLIC

Toute personne intervenant à proximité d'ouvrages présentant des risques mécaniques ou thermodynamiques.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ**PRÉREQUIS**

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

½ journée – 4 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : info@prematech-formation.fr

PROGRAMME**1- THÉORIE****I – SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION - STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL****II – PRÉSENTATION DU DOCUMENT RECUEIL DE PRESCRIPTIONS AU PERSONNEL****III – LES DIFFÉRENTS ACTEURS**

- 1) Définition et rôles
- 2) Les autorisations

IV – LES HABILITATIONS

- 1) Définition
- 2) Domaines d'utilisation
- 3) Les symboles

V – LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES**VI – LES MISES SOUS RÉGIMES**

- 1) Régime mère – Régime fille
- 2) Les points clefs
- 3) Le Régime de Consignation : RC
- 4) Le Régime Exceptionnel de Travaux : RET
- 5) Le Régime d'Essai : RE
- 6) Le Régime de Réquisition : RR
- 7) Le Régime d'Intervention Immédiate : RII
- 8) L'Accord pour Activité Sans Régime : A2SR

VII – LES PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

- 1) Document unique
- 2) Plan de prévention
- 3) Protection individuelle
- 4) La circulation
- 5) Travaux en hauteur
- 6) Travaux ambiance particulière
- 7) Asphyxie - Anoxie
- 8) Incendie Explosion
- 9) Manutention mécanique de charge
- 10) Produits dangereux- règles d'utilisation
- 11) Cas des produits CMR
- 12) Machines-outils et outillage
- 13) Échelles portables
- 14) Utilisation des sources radioactive
- 15) Capacités
- 16) Ouvrage véhiculant des fluides chauds
- 17) Ouvrages électriques
- 18) Radioprotection